**ESP**

**Qu’est-ce que la dette publique ? Source Banque de France**

L’essentiel La gestion d’un pays conduit l’État et les administrations publiques (administrations centrales, locales et de sécurité sociale) à prendre en charge des activités d’intérêt général, appelées services publics. Historiquement, ces activités se sont d’abord concentrées sur des domaines considérés comme du ressort exclusif de l’État (fonctions « régaliennes ») : justice, sécurité...

Avec le développement de « l’État providence  », ces services se sont étendus à d’autres domaines tels que la santé, l’éducation, les infrastructures (routes, etc.). Les organismes de sécurité sociale ont pris en charge, quant à eux, le paiement de prestations sociales (retraites, remboursements de dépenses de santé, allocations familiales, etc.).

Les administrations publiques assurent donc des services très variés qui entraînent des dépenses : paie des agents de ces administrations, investissements, prestations sociales, etc. Pour financer ces dépenses, elles disposent d’un budget, alimenté par les impôts et les cotisations sociales dont l’ensemble constitue les « prélèvements obligatoires ». À fin 2017, ceux-ci représentaient 45,3% du PIB (produit intérieur brut, c’est-à-dire la production annuelle de richesse du pays) soit plus de 1000 milliards d’euros.

Si, au cours d’une année, les dépenses sont supérieures aux recettes, il y a un déficit budgétaire. Les administrations publiques doivent alors emprunter pour financer ce déficit. Le solde budgétaire français est en déficit depuis 1975. La dette publique est ainsi la somme des emprunts contractés, année après année, par les administrations publiques et non encore remboursés.

En France, la dette publique a augmenté depuis 1974 : de l’ordre de 20% du PIB à la fin des années soixante-dix, elle atteint le niveau de 98,5% en 2017. Outre son montant, plusieurs éléments sont importants pour apprécier le niveau de la dette publique et ses conséquences : son coût (qui dépend des taux d’intérêt), son évolution, la capacité à lever l’impôt, la qualité de la dépense publique et le rythme de croissance de l’économie.

La gestion de la dette d’un pays n’est pas comparable à celle d’un ménage ou d’une entreprise : un État a une durée de vie a priori infinie et n’a pas vocation à dégager des profits ; ses dépenses et ses recettes ont une influence directe sur la performance de La dette publique.

**La dette publique de la France a atteint « son niveau le plus élevé depuis 1949 »**

Elle atteint 115,7 % du PIB, selon l’Insee. Les finances publiques ont subi les conséquences de la crise sanitaire et des mesures de soutien à l’économie, mais moins que ne le prévoyait le gouvernement.

Comme cela était prévisible, les finances publiques ont largement pâti, en 2020, de la crise sanitaire et des mesures de soutien à l’économie – mais moins que ne le prévoyait le gouvernement, rapporte l’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), vendredi 26 mars.

La dette publique a atteint l’an dernier 115,7 % du produit intérieur brut (PIB) et le déficit s’est creusé à 9,2 %, soit son niveau « le plus élevé depuis 1949 ». La dette se chiffre ainsi à 2 650,1 milliards d’euros et le déficit à 211,5 milliards d’euros.

Le déficit des finances publiques est toutefois un peu moins important que ce à quoi s’attendait le gouvernement, qui escomptait 11,3 % et une dette d’environ 120 %. A titre de comparaison, la dette d’avant la crise, en 2019, s’affichait à 97,6 % du PIB et le déficit à 3,1 %.

**Bond des dépenses et réduction des recettes**

La pandémie de Covid-19 a fait plonger l’économie française, avec une récession de 8,2 % en 2020, et a poussé le gouvernement à soutenir massivement l’économie pour éviter les faillites d’entreprises et les suppressions d’emplois.

Les dépenses des administrations publiques (Etat, collectivités et Sécurité sociale) ont ainsi bondi de 5,5 %, c’est-à-dire une hausse 73,6 milliards d’euros, tirées notamment par l’augmentation des prestations sociales (+ 8 %, avec notamment les allocations exceptionnelles d’activité partielle d’un montant de 27,4 milliards d’euros), des rémunérations dans le secteur hospitalier (+ 3,7 milliards d’euros) et les aides débloquées pour les entreprises (par notamment le fonds de solidarité de 16,3 milliards d’euros et les exonérations de cotisations, d’environ 7,9 milliards d’euros). En parallèle, le repli de l’activité a creusé le niveau des recettes, qui reculent de 5 %, c’est-à-dire une chute de 63,1 milliards d’euros due à de moindres revenus issus des impôts et des cotisations sociales.

« La progression des dépenses et la contraction des recettes sont plus prononcées qu’en 2009 », au moment de la crise financière, souligne l’Insee. « Les recettes avaient alors diminué de 3 % et les dépenses avaient augmenté de 4,1 % » pour un déficit de 7,2 %, a ajouté l’institut de la statistique.

**Trente-deux milliards d’euros en 2021 pour soutenir l’économie**

Pour cette année 2021, le gouvernement prévoit, à ce stade, de ramener le déficit public à 8,5 % du PIB, tandis que la dette devrait continuer à augmenter pour atteindre plus de 122 %. Un objectif difficile à atteindre, d’autant que le ministre délégué chargé des comptes publics, Olivier Dussopt, a annoncé, vendredi, que l’Etat devrait dépenser environ 32 milliards d’euros pour soutenir l’économie cette année.

Le ministre a estimé que le coût du prolongement des mesures d’urgence, à la date actuelle, « dépassera[it] les 30 milliards d’euros, autour de 32 milliards d’euros, avec 18 milliards pour le fonds de solidarité, 11 milliards pour l’activité partielle et environ 3,5 à 4 milliards d’euros pour les exonérations de cotisations sociales ». « Nous l’avons dit, nous continuerons à aider les Français et les entreprises aussi longtemps que l’activité sera empêchée », a-t-il ajouté.

Des annonces qui tombent alors que le pays connaît une troisième vague épidémique avec un nombre de patients en augmentation dans les services hospitaliers français et que de nouvelles mesures de restriction – dont la fermeture de certains commerces – ont été décidées pour dix-neuf départements. Mais M. Dussopt veut être optimiste : « Les chiffres sont à la fois historiques et encourageants. Historiques, parce que le déficit de l’année 2020 est le plus important que la France ait connu dans la période contemporaine, et encourageants car il est moins important que ce que nous avions imaginé », a-t-il ajouté.

Il s’est dit aussi « optimiste sur la capacité de rebond de l’économie française », grâce à sa bonne résistance en fin d’année 2020, malgré les restrictions sanitaires, et grâce au plan de relance de 100 milliards d’euros décidé par le gouvernement.

1. **Quelle est l’origine de la dette publique ?**
2. **Quels sont les secteurs qui ont été à l’origine de son augmentation ?**

**Quelles seraient les conséquences d’une politique forte de réduction de la dette publique ?**